

# Commission bulot Manche Ouest

SMEL, 13/09/2024

## Compte-rendu

### Etaient présents

Johan Leguelinel, Astragale  
Félix Leguelinel, Astragale  
Emmanuel Gilbert, Caléan  
Dauphin Durand, Chérie d'Amour  
David Sam, Chez Wam  
Guillaume Tournaille, Flash  
Cyril Langevin, La Bulotière III  
Adrien Texier, L'Equinoxe  
Joachim Leroty, Le Jerali  
Jean-Claude Richard, Père Jules II  
Julien Mouton, Père Vonvon  
Laurent Duval, Rocavi  
Aurélien Lecardonnel, Saint-Patrick  
Jacky Duval, Rose des Champs II  
Sébastien Blondel, Serpico II

Médéric, Dufour, Criée de Granville  
Hubert Du Pontavice, Ifremer  
Joss Serazin, NFM  
Elsa Ledru, NFM  
Laurence Hégron-Macé, SMEL  
Solveig Larssonneur, SMEL  
Nelly Goujon, SSM  
Maëva Hardy, CRPMEM de Normandie  
Lucile Aumont, CRPMEM de Normandie

### Excusés :

Laurent Blondel, La Presqu'Île II  
Adeline Denizot, Criée de Granville  
Hélène Videau, DDTM 50  
Dimitri Rogoff, CRPMEM de Normandie  
Marc Delahaye, CRPMEM de Normandie

### Ordre du jour

- Actions de communication NFM et FFP
- Etat de la ressource
- Plan d'action
- Avancement du montage du futur projet
- Modalités d'attribution des licences

### Actions de communication NFM-FFP

Une présentation des actions menées par NFM et FFP depuis le GT marché d'avril est faite. Le but est de reconquérir les consommateurs.

#### Mai à juin 2024 :

- Travail avec Pavillon de France et l'Organisation des Poissonniers et Ecaillers de France avec la diffusion d'affiches de 60x80 cm et réédition de fiches recettes dans 2500 poissonneries.
- Travail également avec la revue de presse Produits de la Mer (insertion d'une demi-page publicitaire) et communication sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) via des posts pédagogiques (métiers de la pêche, événements, recettes) et sponsorisés.

#### Juillet 2024 :

- Diffusion d'un communiqué de presse dans le journal de la Presse de la Manche sur le thème de la gastronomie autour des produits de la mer.

#### Août 2024 :

- Organisation d'un tournage avec l'émission « Très très bon » avec Paris Première spéciale Manche – Cotentin, en compagnie du critique gastronomique François-Régis Gaudry.

#### Septembre :

- Nouvelle campagne de communication -> fournitures de nouvelles affiches, activation des réseaux sociaux avec France Filière Pêche et interactions avec le site internet (possibilité de télécharger de la documentation autour des métiers de la pêche, de fiches recettes, etc...).

Les membres de la commission reconnaissent l'importance de telles campagnes sur la consommation et souhaitent que ce soit développé à de plus grandes échelles. Ils trouvent également essentiel de communiquer plus sur les méthodes de pêche ainsi que sur l'importance de consommer du bulot français.

Plus précisément, les avis sont émis sur les possibilités de réaliser de la communication à travers les médias (exemple : télévision) pour que cela soit accès au grand public en travaillant sur la pédagogie du métier de bulotier (comment les produits arrivent sur les étals, les lieux où il est possible d'acheter ces produits indépendamment des grandes surfaces).

Les membres de la commission insistent aussi sur l'importance de privilégier la pêche d'origine française (exemple : faire de courtes vidéos, ou des publicités pour expliquer l'importance de valoriser la pêche française).

## Etat de la ressource

Une présentation est faite sur l'état de la ressource et l'évolution des températures ces dernières années : le constat est alarmant.

Les données présentées sont les suivantes :

- **La production en tonnes en Manche Ouest** : diminution depuis 2018 et une perte de 50 % du tonnage depuis 13 ans. A titre comparatif, une perte de 46 % a été observée depuis 2019 en Manche Est.
- **Les DPUE en Manche Ouest** (débarquements par unités d'efforts, en kg/100 casiers) : données récoltées depuis 2009 sur une même flottille de bulots dite de référence composée d'une quinzaine de bateaux. En 2017, les DPUE ont atteint le seuil d'alerte (110 kg/100 casiers) puis le seuil d'alarme en 2022 avec 80 kg / 100 casiers. En 2023, les DPUE sont à 64,4 kg / 100 casiers.
- **Le pourcentage de marées où le quota est atteint** : données présentées par Joss Serazin (NFM). Il s'agit d'un suivi sur un pool de 6 bulotiers granvillais et avec 3 hommes à bord. En 2024 (jusqu'au 31/08/2024), 19 % des marées ont atteint le quota, contre 18 % et 28 % respectivement en 2022 et 2023.

Les membres de la commission souhaitent que ce sujet soit approfondi en différenciant le nombre d'hommes à bord et en fonction du nombre de casiers utilisés.

- **Les données de la Criée de Granville (jusqu'au 31/08/2024)** : en termes de poids, la production est régulière depuis 2022 en Manche Ouest, tandis qu'en Manche Est, on observe une tendance à l'augmentation.

Concernant le prix moyen, on retrouve les valeurs de 2021 avec un prix moyen régulier toute l'année à l'exception du mois d'août où l'on constate une augmentation de 2,4 € à 6,30 €. De plus, on constate un effondrement en Manche Ouest.

- **Evolution des températures** : Pour les hivers, les températures sont en augmentation entre l'hiver 2009 (6,94 °C) et l'hiver 2023 (8,1 °C). Les températures de printemps sont globalement stables entre le printemps 2009 (12,7 °C) et le printemps 2023 (12,8°C). Concernant les étés, les températures sont en hausses (18,6 °C en 2009 et 20,0 °C en 2023). Enfin, les températures d'automne sont aussi en hausse (13,7 °C en 2009 et 15,8 °C en 2023).

Certains membres de la commission évoquent une mortalité moins importante que les 2 années précédentes. Il y a une présence importante de Bernard l'Hermitte et les coquilles de bulots changent d'aspect en fonction de leur âge (coloration rose/ violette, colonisation, coquilles abîmées), il serait intéressant de creuser le sujet.

## Plan d'action

### Mesures sur la ressource

- **Passage de la taille minimale à 50 mm** : le projet BESTCLIM a permis d'avoir des données biologiques : croissance rapide jusqu'à 2 ans avec une taille moyenne de 40 mm, la croissance ralentit à 3 ans avec une taille moyenne de 55 mm (l'énergie est mobilisée dans la reproduction), 50 % des bulots sont matures à 50 mm.  
Les membres de la commission considèrent que c'est déjà trop tard et que cela ne permettrait pas de reconstituer le stock.
- **Mettre en place des zones de jachères** : d'après certains membres de la commission, la jachère se fait naturellement dans des zones qui ne sont plus exploitées depuis un ou deux ans. Il n'y a cependant pas de constat de retour du bulot dans ces secteurs. A cela s'ajoute les contraintes spatiales liées à la Manche Ouest : les membres de la commission ne sont pas favorables à la mise en place d'une telle mesure.
- **Test sur de nouveaux engins de pêche** afin de favoriser le tri sur le fond et éviter aux petits bulots de passer plusieurs fois sur le pont des navires et dans les engins de tri, ce qui les abîme.
- Enfin, la question de **l'ensemencement** est posée par les membres, mais le coût pourrait être élevé et le succès de l'opération n'est pas certain.

### Aide aux entreprises

- **Mise en place de chômage partiel** : même fonctionnement que pour le COVID (basé sur le SMIC et uniquement sur les heures chômées, maximum 1000 h /an/salarié, peut être réparti sur l'année).  
Une recherche d'interlocuteurs en cours par le Service Social Maritime et un dossier est en cours de rédaction par le CRP/SMEL/IFREMER qui identifie la crise et justifie que c'est indépendant de la pêche. Il reste à éclaircir les conditions d'éligibilité.
- **Mise en place d'un plan d'accompagnement individuel (PAI)** : il est nécessaire de solliciter la DGAMPA sur le sujet. Des contraintes réglementaires sont notables : le navire ne pourra plus être utilisé pour la pêche, il doit être enregistré en tant que navire actif, la capacité de pêche est supprimée du fichier flotte européen, cela engendrera une suppression des licences et autorisations de pêche.

## Marché

- **Etat actuel** : prix en magasin en baisse mais pas de baisse du prix d'achat, les mareyeurs sont toujours en train de pondérer les prix de l'an dernier (mais pas d'infos sur les stocks restants), désintéressé pour le produit (prix élevés de l'an dernier, moins d'intérêt pour la consommation de protéines animales, ne plaît pas aux jeunes).
- **Développement de la communication** et de la valorisation du produit
- **Maintien du GT marché**
- **Questionnaire** mis en place à l'échelle de la filière (travail avec France Filière Pêche). L'objectif est d'avoir des informations sur la filière, l'état de santé des entreprises avant la reprise.
- Les membres de la commission souhaitent dénoncer la qualité bas de gamme des bulots étrangers qui arrivent sur les marchés et proposer la mise en place d'une fourchette de prix à la criée..

## Suggestions d'actions par les membres de la commission :

En conclusion, les membres de la commission proposent le plan d'action suivant :

- Ensemencement : le milieu est-il toujours adapté à l'espèce ? Qui seraient les financeurs ? Est-ce réalisable pour une espèce comme le bulot ?
- Tri sur le fond
- Mise en place d'un plan de sortie de flotte
- Avancer sur la communication et le marketing, avoir plus de transparence, faire une communication impactante
- Améliorer le contact avec les mareyeurs

## Modalités d'attribution des licences

Une présentation est faite de la délibération revue.

Critères d'attribution :

1. 1<sup>ère</sup> installation
2. Diversification art dormant
3. Choix ND2
4. Diversification des arts trainants
5. Agrandissement
6. Autres.

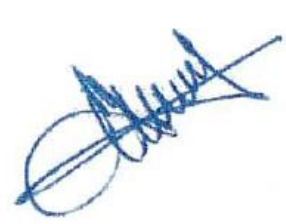
Etant donné la conjoncture actuelle, il est demandé de réfléchir à la mise en place d'un gel des attributions de licences. Le but est d'éviter d'attribuer des licences non viables qui pourraient mettre des jeunes en difficulté.

Les co-présidents

**Johan LEGUELINEL,**  
**Granville**



**Dauphin DURAND,**  
**Gouville s/ Mer**



**Laurent BLONDEL,**  
**Carteret**

*Excusé*



Comité Régional des Pêches  
Maritimes & des Élevages Marins